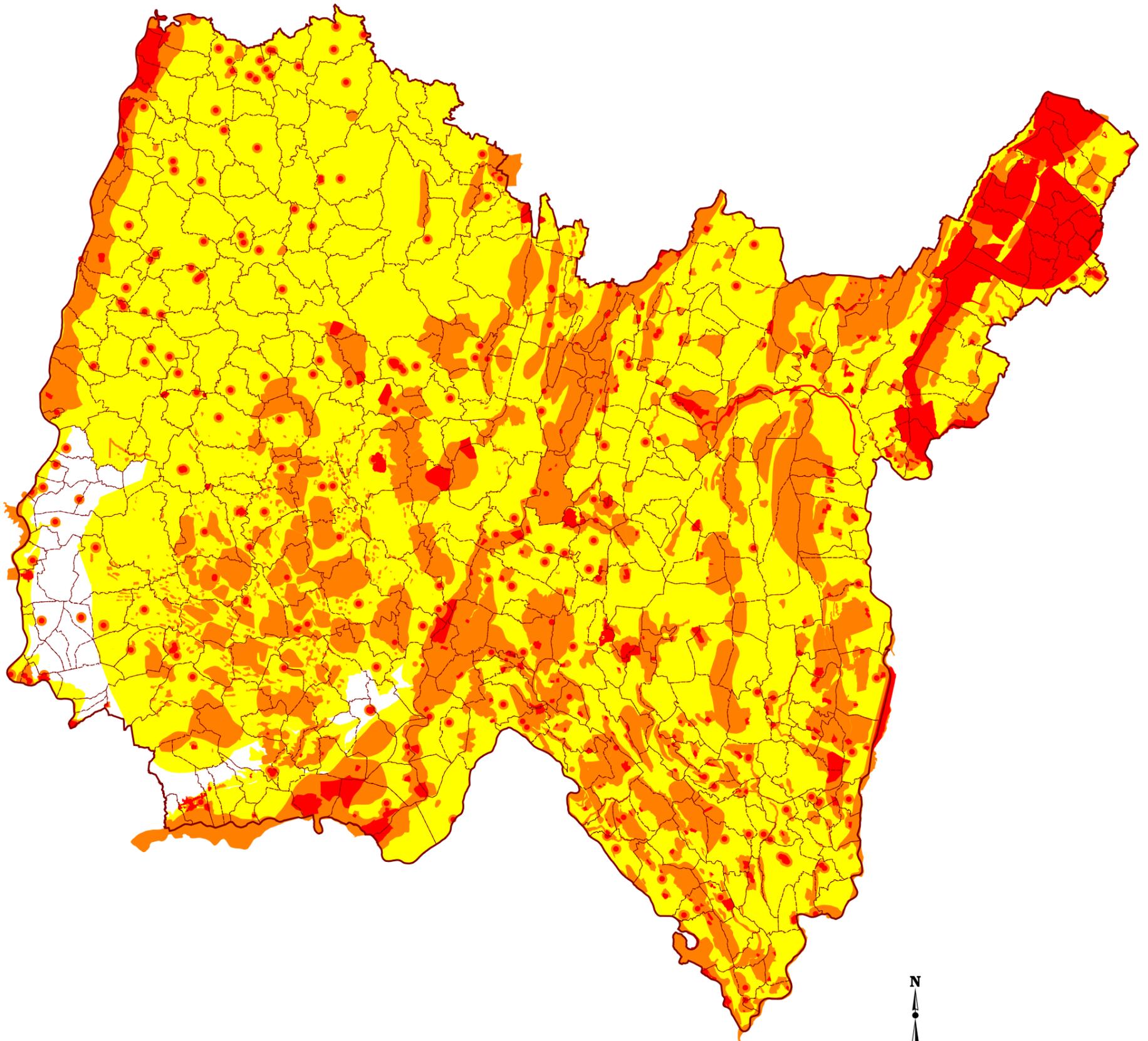


CARTE DE SYNTHESE DES CONTRAINTES

LEGENDE

	Classe 1 : Espaces à interdiction réglementaire
	Classe 2 : Espaces d'intérêt majeur
	Classe 3 : Espaces sensibles inventoriés ou étudiés



Fond administratif : (c) IGN Paris, 1993




MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE


Agence de l'Eau
rhône méditerranée corse

UNICEM
CARRIÈRES ET MATÉRIAUX


Géosciences pour une Terre durable
brgm

CONSEIL GÉNÉRAL
l'ain
PERFORMANCE & QUALITÉ

Rhône-Alpes


MINISTÈRE DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE L'ENVIRONNEMENT